



MAÎTRISE D'ŒUVRE EN RÉNOVATION DE L'HABITAT (H/F)

FORMER
POUR
PERFORMER

TITRE PROFESSIONNEL
Chargé d'affaires du bâtiment

Formation en alternance

FORMATION CERTIFIANTE RNCP35503

Reconnu par l'état - Titre certifié de niveau 5 (équivalent Bac+2)
code NSF 230p & 230N, délivré par le Ministère du travail du
Plein Emploi et de l'insertion.

Date d'enregistrement de la certification : du 14-04-2021 au 13-04-2026

EN PARTENARIAT AVEC LE LIMOGES CSP



Notre Centre de Formation d'Apprentis (CFA) a pour mission d'**accompagner et former les personnes, y compris celles en situation de handicap**, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'**alternance**. Il s'agit de **développer leurs connaissances** et leurs **compétences** en facilitant leur **intégration dans l'emploi**, en cohérence avec leur **projet professionnel**.

Notre raison d'être : redonner à l'alternance ses lettres de noblesse !

— DES PROFESSIONNELS **MOTIVANTS & INSPIRANTS**

— UN APPRENTISSAGE **OPÉRATIONNEL & IMMERSIF**

— UNE PÉDAGOGIE **DYNAMIQUE & PERFORMANTE**

Les **maîtres d'œuvre UNi-T** mettent leur **expertise** en **gestion de projets de construction et de rénovation**, au service de la **formation**. Nous apportons notre **savoir-faire pratique** et nos **standards d'excellence**, pour proposer une **formation immersive**, axée sur la **réalité des chantiers** et des **attentes clients**. Notre mission : former les professionnels de demain en leur transmettant des **compétences concrètes et adaptées aux enjeux du bâtiment**, tout en intégrant les **meilleures pratiques sociales, énergétiques et environnementales**.

— DES PROFESSIONNELS **EXPERTS & EXPÉRIMENTÉS**

— UN APPRENTISSAGE **STRUCTURÉ & PRAGMATIQUE**

— UN ACCOMPAGNEMENT **PRATIQUE & BIENVEILLANT**

MAÎTRISE D'ŒUVRE EN RÉNOVATION DE L'HABITAT (H/F)

MAÎTRISE D'ŒUVRE EN RÉNOVATION DE L'HABITAT (H/F)

Public

La formation est ouverte à **tous les publics**, y compris aux personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques.

Prérequis

- **Expérience** : présenter une expérience professionnelle, personnelle ou citoyenne en lien avec le secteur.
- **Langue** : comprendre et s'exprimer en français à l'oral et à l'écrit.
- **Compétences en calcul** : une maîtrise de base des calculs est nécessaire.
- **Diplôme** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac ou présenter un certificat de fin de scolarité de classe de terminale. En l'absence de diplôme ou de certificat, un test de positionnement est requis.
- **Mobilité** : être mobile pour les déplacements (aucune exigence de permis de conduire).

Moyens

- Les temps de formation sont dispensés par des professionnels, afin d'apporter les clés théoriques et pratiques nécessaires au développement des compétences mises au service des entreprises partenaires.
- Mise à disposition d'un ordinateur portable pour chaque apprenant, équipé de la suite Office et d'un accès personnel à la plateforme de Digital Learning
- Certification en présentiel (sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer)

Durée de la formation

La formation s'étale sur **12 mois**, avec un total de **406 heures de cours** réparties entre :

- **2 demi-journées de formation théorique par semaine** (en distanciel ou présentiel).
- **4 jours par semaine en entreprise** pour la partie pratique.
- **3 séminaires de 2 jours** organisés au cours de l'année.

Modalités pédagogiques

Formation en classe virtuelle, en présentiel ou en hybride.

Les futurs professionnels bénéficient d'un **apprentissage qui alterne entre théorie et pratique**, avec une **pédagogie immersive et active** :

- Jeux de rôles, études de cas et travaux en groupe.
- Utilisation de cas pratiques réels tirés de projets de chantier pour un apprentissage concret.
- Accès à une plateforme de Digital Learning et à des outils informatiques fournis (ordinateur portable et logiciels inclus).

Tarif de la formation

8 541,00 € HT

en contrat d'apprentissage*

intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

* Pour un autre type de contrat, nous contacter.

MAÎTRISE D'ŒUVRE EN RÉNOVATION DE L'HABITAT (H/F)

MAÎTRISE D'ŒUVRE EN RÉNOVATION DE L'HABITAT (H/F)



Objectifs de la formation

Cette formation vise à développer des **compétences opérationnelles et managériales** indispensables à la réussite d'un **projet de construction ou de rénovation** dans le **bâtiment**. À l'issue du cursus, les apprenants détiendront les compétences nécessaires pour devenir des **Chargés d'Affaires du Bâtiment**, capables de gérer des projets de bâtiments TCE. Elle met l'accent sur :

Acquisition de compétences techniques et réglementaires :

- Comprendre et maîtriser les normes du bâtiment, en particulier celles liées à l'efficacité énergétique et à l'impact environnemental.
- Utiliser les outils de chiffrage, de planification et de gestion de projet adaptés aux chantiers.

Développement de compétences managériales et commerciales :

- Apprendre à négocier des offres commerciales en tenant compte des besoins des clients et des contraintes économiques.
- Développer les compétences en gestion d'équipe et en coordination des différents intervenants du chantier.

Approfondissement des savoir-faire en gestion de chantier :

- Savoir organiser et superviser l'ensemble des phases d'un projet, de la conception à la livraison.
- Gérer les aspects financiers et administratifs d'un projet, en veillant à la rentabilité et à la qualité des travaux réalisés.

Accompagnement vers la professionnalisation :

- Préparer les apprenants à la prise de décision autonome et au suivi des obligations légales et réglementaires.
- Offrir une pédagogie immersive, avec une alternance entre théorie et pratique, pour une intégration rapide dans le monde professionnel.

Les avantages

Pour l'apprenti

- **Formation certifiante** : obtenez un titre professionnel de niveau 5 (équivalent Bac+2), reconnu par l'État.
- **Alternance complète** : apprentissage alternant théorie et pratique en entreprise.
- **Gratuité et matériel** : formation gratuite et mise à disposition d'outil pédagogique (en fonction de la prise en charge par l'OPCO).
- **Accompagnement** : suivi personnalisé par des professionnels expérimentés.

Ses missions

L'activité de maîtrise d'œuvre est **responsable** de la **gestion globale des projets de construction ou de rénovation**. Ses missions principales incluent :

Études de faisabilité et conception :

- Évaluer les besoins des clients, réaliser des diagnostics sur site et proposer des solutions adaptées, en respectant les normes techniques et environnementales.

Négociation et relation client :

- Élaborer des propositions commerciales et négocier les termes du projet avec les clients, tout en assurant le respect du budget et des délais fixés.

Planification et organisation des travaux :

- Coordonner les différents corps de métiers et planifier les interventions sur chantier, en s'assurant du respect des plannings et des exigences techniques.

Supervision des travaux :

- Suivre de près l'avancement des travaux, vérifier leur conformité aux cahiers des charges, et s'assurer du respect des normes de sécurité et de qualité.

Gestion administrative et financière :

- Gérer les budgets alloués, contrôler les coûts, superviser la facturation et assurer la bonne clôture administrative du chantier.

Réception et suivi post-chantier :

- Organiser la livraison finale au client, gérer les éventuelles réserves, et assurer un suivi post-chantier pour garantir la satisfaction et la qualité des services fournis.

Pour l'entreprise

- **Développement des compétences** : formez un chargé d'affaires selon vos besoins spécifiques.
- **Soutien financier** : 5 000 € d'aide pour une entreprise de moins de 250 salariés / 2 000 € pour une entreprise de plus de 250 salariés avec un apprenti de moins de 30 ans. Pour les plus de 30 ans RQTH et pour les candidats en projet de création d'entreprise.
- Formation prise en charge par l'OPCO.
- **Productivité accrue** : l'apprenti contribue rapidement et efficacement à vos projets.
- **Valorisation** : améliorez votre image en soutenant la formation et l'insertion professionnelle.

Modalités et conditions d'accès

La formation est **ouverte à tous les candidats souhaitant se former au métier de la Maîtrise d'Œuvre en rénovation de l'habitat**. Différentes conditions d'accès sont prévues selon le parcours de chacun, afin de garantir une adéquation entre les prérequis et les exigences du métier.

1. Candidats en reconversion professionnelle

- **Prérequis** : Les candidats souhaitant se perfectionner aux métiers de la maîtrise d'œuvre alliant une première expérience dans le secteur du bâtiment.
- **Dossier de candidature** : Le dossier comprendra un CV, une lettre de motivation expliquant les raisons de la reconversion, ainsi que tout document attestant des compétences acquises dans le parcours précédent.
- **Entretien de motivation et test de positionnement** : Un entretien et un test de positionnement permettront de vérifier l'adéquation entre le projet de reconversion et les objectifs de la formation.

2. Candidats en situation de handicap

- **Prérequis** : les candidats en situation de handicap sont invités à suivre les mêmes démarches que les autres candidats, tout en bénéficiant de dispositifs d'aménagement spécifiques si nécessaire.
- **Référent handicap** : Les candidats peuvent contacter le référent handicap de la formation pour discuter des ajustements possibles : referent.handicap@effor-group.com
- **Adaptation des supports pédagogiques**.
- **Aménagement des évaluations et des conditions de travail**.
- **Entretien avec le référent** : un entretien avec le référent handicap sera organisé en amont pour s'assurer que les conditions d'apprentissage soient optimales.

3. Candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou équivalent

- **Prérequis** : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 4 - Bac (ou équivalent) dans un domaine lié au bâtiment, aux travaux publics, ou à la gestion de projet.
- **Dossier de candidature** : Le candidat devra soumettre un dossier comprenant :
 - Un CV à jour.
 - Une lettre de motivation décrivant le projet professionnel en lien avec la formation.
 - Une copie du diplôme ou du certificat de fin d'études secondaires.
- **Entretien de motivation** : Après validation du dossier, un entretien avec l'équipe pédagogique permettra d'évaluer l'adéquation du profil avec la formation.

4. Candidats sans diplôme (ou fin de scolarité non validée)

- **Prérequis** : Les candidats sans diplôme, mais présentant une expérience professionnelle significative dans le secteur du bâtiment ou de la gestion de projet, peuvent accéder à la formation.
- **Test de positionnement** : Un test de positionnement sera réalisé pour évaluer le niveau de maîtrise des compétences fondamentales (français, mathématiques de base, gestion de projet). Le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 12/20 pour accéder à la formation.
- **Dossier de candidature** : Le dossier doit inclure un CV, une lettre de motivation, ainsi qu'une présentation des expériences professionnelles antérieures.
- **Entretien** : Un entretien complémentaire sera organisé pour valider la motivation et la capacité à suivre le programme.

Certification

Cette **formation, reconnue par l'État**, délivre un **Titre Professionnel de niveau 5** (équivalent Bac+2) inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** (RNCP) sous le numéro **35503**.

Consultez la fiche :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35503/>

Examen de certification qui comprend :

- Livret ECF (Évaluations passées en Cours de Formation)
- Dossier professionnel (et annexes)
- Mise(s) en situation professionnelle
- Entretien technique
- Entretien final

Les épreuves de certification sont organisées en présentiel. Possibilité de certification partielle (blocs de compétences) ou totale (intégralité du titre professionnel).

Délai d'accès

Délai d'accès de minimum **10 jours** (ces délais peuvent s'allonger pour les personnes en situation de handicap ou en fonction du dispositif de financement).

Les **candidatures** doivent être déposées au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, afin de garantir une place dans le programme.

Modalités d'évaluation

- **Évaluations passées en cours de formation (ECF)** pour valider les compétences professionnelles visées par les blocs de compétences.
- Rédaction du **dossier professionnel** et de ses annexes.

Contenu pédagogique

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

RNCP35503BC01

Concevoir et proposer

un projet de construction d'un bâtiment TCE

- Prospector et fidéliser une clientèle sur un secteur géographique pour un projet de bâtiment.
- Recueillir et analyser les besoins d'un client pour un projet de bâtiment.
- Réaliser l'état des lieux et le diagnostic du site et de son environnement pour un projet de rénovation d'un bâtiment.
- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation pour un projet de bâtiment.
- Rédiger les pièces techniques pour un projet de bâtiment.

RNCP35503BC02

Elaborer une offre commerciale

pour un projet de construction d'un bâtiment TCE

- Réaliser les études chiffrées et constituer une offre de réponse à un dossier de consultations de travaux pour un projet de bâtiment.
- Négocier une offre technico-commerciale auprès d'un client et conclure le contrat pour un projet de bâtiment.

RNCP35503BC03

Préparer et organiser

un chantier de construction d'un bâtiment TCE

- Analyser et synthétiser le dossier travaux d'un chantier de bâtiment.
- Définir l'organisation technique et administrative des travaux d'un chantier de bâtiment.
- Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Établir les budgets travaux et les marges prévisionnels d'un chantier de bâtiment.

RNCP35503BC04

Piloter la réalisation

d'un chantier de construction d'un bâtiment TCE

- Réaliser l'OPC et le contrôle des actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Manager les relations internes et externes d'un chantier de bâtiment.
- Assurer la gestion administrative et financière d'un chantier de bâtiment.
- Clore et réaliser le bilan d'une opération de construction de bâtiment.
- Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.

Insertion professionnelle

Le/la chargé.e d'affaires du bâtiment intègre tous les secteurs d'activité qui nécessitent des compétences techniques et commerciales. Vous pourrez prétendre aux métiers suivants :

- Chargé d'affaires (bâtiment / de la construction / TCE)
- Chargé d'affaires / conducteur de travaux bâtiment
- Chargé d'affaires en maîtrise d'œuvre de bâtiments
- Charge d'affaires en maîtrise d'œuvre / conducteur de travaux
- Conducteur de travaux TCE maison individuelle
- Conducteur de travaux / chargé d'affaires bâtiment
- Responsable d'opérations / responsable de projet
- Chargé de projet / Assistant de projet

Codes ROME :

- F1106 - Ingénierie et études du BTP
- F1108 - Métré de la construction
- F1201 - Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers

Passerelles, Équivalence & poursuites de formation

La formation vise l'insertion directe en emploi.

Cependant, vous pouvez également poursuivre votre cursus avec une certification ou diplôme de niveau 6 (équivalence bac +3). Accédez à la fiche RNCP de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35503/>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une **adaptation de la formation**, nous vous invitons à contacter le référent handicap : referent.handicap@effor-group.com





Contactez-nous !



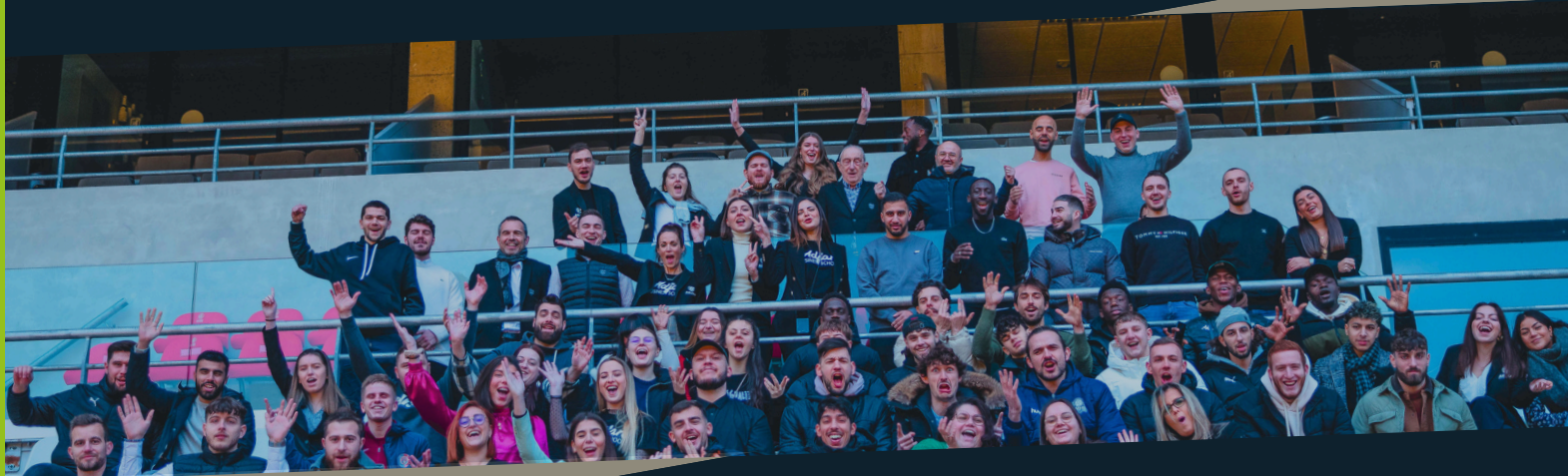
03 10 45 40 02



recrutement@effor-group.com



effor-group.com



EFFOR CAMPUS DE LIMOGES

14 rue Georges Briquet
87100 LIMOGES

EFFOR GROUP

74 rue du Docteur Lemoine
51100 REIMS

Siret : 89207014500032

Code APE : 8559B

E-mail : contact@effor-group.com

**Organisme de formation enregistré sous le numéro
44880149888 auprès du préfet de la région Grand-Est.**

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

Numéro UAI 0512216G

Version 4 : 05-2025

Niveau de performance et d'accomplissement

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Taux de satisfaction : NC
Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels : NC
Taux d'accomplissement : NC
Taux de poursuite d'études : NC
Taux d'insertion professionnelle : NC
Taux d'interruption en cours de formation : 0%
Valeur ajoutée : 100%

Données disponibles en juillet 2026